

PROGRAMME LEADER PAYS DU VELAY

« Promouvoir les synergies locales vellaves »

Fiche – Action N°5

Fédérer et Promouvoir l'offre touristique itinérante

Contexte :

Le Pays du Velay est marqué par des **pratiques touristiques itinérantes** : ce territoire est plus considéré comme une étape que comme une destination. L'enjeu est de développer **un positionnement touristique pertinent** en tirant profit des atouts identifiés. **La mise en réseau des acteurs** autour du site du Puy-en-Velay doit permettre de développer le potentiel touristique dans sa dimension économique. **La création et la promotion de produits touristiques** adaptés aux nouvelles demandes (à la carte) et faciles d'accès (numérique) sera une piste de travail privilégiée.

Objectifs :

- Promouvoir le potentiel touristique par un positionnement stratégique pertinent
- Fédérer les acteurs touristiques à travers les outils numériques
- Augmenter la consommation touristique de la clientèle itinérante

Exemples d'actions éligibles :

Réalisation d'une étude touristique à l'échelle Pays, Achat d'espaces publicitaires, Création de produits packagés mettant en œuvre plusieurs prestations, Création d'une billetterie numérique multi-sites,...

Porteurs de projets potentiels :

- Collectivités territoriales et leur groupement (EPCI, Pays, Syndicats)
- Offices de tourisme, Prestataires touristiques, PME
- Chambres consulaires, Associations de promotion

Taux maximum d'aides publiques :

Ingénierie, Etudes, Animations = 80 % maximum d'aides publiques
Investissements matériels = 66 % maximum d'aides publiques

Enveloppe LEADER mobilisable :

600 000 € - Montant LEADER variable selon projet.

Critères de sélection :

- Contribution à l'offre touristique itinérante
- Mise en œuvre d'un usage numérique
- Dimension démarche collective / mise en réseau

Version du 29/01/2016

